LES ÉCHOS DE PLEUGUENEUC

Octobre 2020
n°95

Informations diverses

☏: 02.99.69.40.47
✉ : mairiepleugueneuc@wanadoo.fr

Au vu du contexte sanitaire, le repas prévu le dimanche 22 novembre est annulé.

Tous les aînés de plus de 75 ans recevront le colis de Noël.

La distribution aura lieu le samedi 12 décembre.

Vente de sapins
École « Les Jours Heureux »

Noël approche, le groupement des parents d'élèves vous invite à commander votre sapin de Noël.

La distribution aura lieu le vendredi 27 novembre de 16h30 à 19h30 **(parking de la garderie)** et le samedi 28 novembre de 10h00 à 12h00 (**chez M. Roux Sébastien au lieu-dit 1, La Ville Hue).**

Réservations en mairie avant le 14 novembre.

Vente à emporter - Tartiflette

Le GPE renouvelle sa soirée tartiflette **le samedi 7 novembre.**
Toutefois, en raison de la crise sanitaire, elle prendra la forme d'une vente à emporter (retrait des commandes à partir de 19h00 à la salle multifonction).
Réservations en mairie et à l'épicerie « Mon Marché » à compter du samedi 17 octobre.

RECENSEMENT de la population
DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Le recensement de notre commune se déroulera du jeudi 21 janvier 2021 au samedi 20 février 2021. Quatre agents recenseurs seront nommés pour les besoins de l'enquête. Cette fonction requiert un certain nombre de qualités (capacité relationnelle, moralité et neutralité, ordre et méthode, disponibilité et ténacité).

A ce titre, toutes les personnes intéressées et disponibles sont invitées à déposer leur candidature au secrétariat de mairie au plus tard le samedi 14 novembre 2020.

Reprise de l'école de foot, entraînement tous les samedis à partir de 10h au stade de PLESDER , tous les enfants nés à partir de 2015 jusqu'à 2008 sont les bienvenus.
Les séances sont encadrées par 2 jeunes joueurs du groupe sénior plus un éducateur de l'OSBR. Les plateaux ou multi-matchs seront aussi le samedi matin ou voire début d'après-midi. Prévoir une gourde d'eau, les enfants doivent arriver déjà changés car, à cause de la situation actuelle, l'accès aux vestiaires est très limité.
Le club recherche aussi des bénévoles notamment pour organiser des séances le mercredi pour l'école de foot et/ou pour différentes missions au sein du club. Contact CHARTIER Fabien 06.99.65.05.10
Courriel : cerclesportifptp@gmail.com.

Exposition de M. Mickaël Hébert à la bibliothèque
du 17 octobre au 19 décembre 2020
sur le thème des Playmobil.

Séance du Conseil Municipal du 10 septembre 2020

Absents excusés : de LORGERIL Olivier, HURAULT Emeric et RADOUX Céline.

Renouvellement du Comité syndical du Bassin du Linon

Dans le cadre du renouvellement des mandats municipaux, M. le Maire indique qu'il est nécessaire de recomposer les organes délibérants d'un certain nombre de structures partenaires de la Communauté de communes de la Bretagne Romantique (CCBR), et en particulier, le comité syndical **du Syndicat du bassin versant du Linon.**

- Sont désignés :

- BARBY Eric en qualité de titulaire,
- et EGAULT Pascal en qualité de suppléant du syndicat du bassin versant du Linon.

Désignation des représentants communaux pour la Commission Intercommunale des Impôts Directs

Comme suite aux dernières élections municipales et à l'installation du nouveau Conseil de la Communauté de Communes de la Bretagne romantique, la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) doit être recomposée.

- Sont désignés :

- Mme ROZE Marie-Paule
- et M. GALLAIS Luc en qualité de candidats en vue de la constitution de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID).

Désignation des Représentants de La Communauté de Communes au sein des Syndicats Mixtes – Valcobreizh et Syndicat Intercommunal de Musique

Suite à l'installation des élus communautaires le 16 juillet dernier, dans la continuité des élections municipales, il y a lieu de désigner pour la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique ses représentants au sein de syndicats mixtes (ouverts ou fermés).

- Sont désignés :

- BARBY Eric en qualité de représentant de la commune pour VALCOBREIZH,
- ROZE Marie-Paule en qualité de représentante de la commune pour le Syndicat Intercommunal de Musique (SIM).

Tarifs municipaux

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de fixer le prix du repas à la cantine municipale pour la nouvelle année scolaire ainsi que les prix de la garderie et de l'étude surveillée.

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, propose de reconduire les tarifs de l'an dernier, à savoir :

  - **pour la cantine :**

    - 3,30 € - tarif enfant
    - 4,45 € - tarif adulte

  - **pour l'étude surveillée :**

    - 2.00 € pour l'année scolaire 2020/2021.

- **pour la garderie :**

Nombre d'heures	2020/2021
0 H30	1.10 €
1 H00	2.10 €
1 H30	2.65 €
2 H00	3.30 €
FORFAIT JOURNALIER	
2 H30	3.80 €
3 H00	4.00 €
3 H30	4.30 €

Modification du régime de priorité de la voie départementale n°75

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, dans le cadre d'une harmonisation des pratiques routières, le Département propose de modifier le régime de priorité d'une voie départementale passant sur notre commune.

Il s'agit de la route départementale n°75 qui va du carrefour de « Tournebride » vers le département des Côtes d'Armor (en direction d'Evran et de Plesder) en passant par l'agglomération de Pleugueneuc.

Un accord de la commune est nécessaire afin de pouvoir passer l'ensemble des intersections de cet itinéraire d'un régime de priorité à droite en stop. Les frais d'installation et de fourniture seront pris en charge par le Département.

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable à la modification du régime de priorité à droite en STOP de la voie départementale n°75.

Acquisition d'un aspirateur de feuilles mortes pour les services techniques

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient d'acquérir un aspirateur de feuilles mortes pour les services municipaux. En effet, ce dernier avait été détruit lors de l'incendie de l'atelier communal en avril 2009.
De plus, le service voirie de la CCBR n'assure plus cette mission depuis le 1er janvier dernier.

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, retient la proposition de MPS pour un montant de 3 909.00 € HT.

Réhabilitation de la salle des sports – avenant n°1

a) Lot 5 : menuiseries intérieures et cloisons sèches

Objet : remplacement des bancs et des lisses de porte-manteaux dans les vestiaires par un combiné banc avec porte-paquets. Cette modification de prestation initiale entraîne une plus-value de 3 536.47 € HT.

b) Lot 8 : peinture

Objet : Réfection de la peinture des 3 façades restantes de la salle du plateau sportif. Cette modification de prestation initiale entraîne une plus-value de 5 072.44 € HT.

- Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité valide le nouveau marché de travaux pour le lot n°5 « menuiseries intérieures et cloisons sèches » et pour le lot n°8 « peinture » du programme de réhabilitation de la salle des sports comme suit :

Marché – Réhabilitation de la salle des sports - lot n°5 – Menuiseries intérieures

- Marché de base initial : 72 557.84 € HT
- Avenant n°1 : 3 536.47 € HT
- Nouveau montant du marché : 76 094.31 € HT soit 91 313.17 € TTC

Marché – Réhabilitation de la salle des sports - lot n°8 – Peinture

- Marché de base initial : 16 423.52 € HT
- Avenant n°1 : 5 072.44 € HT
- Nouveau montant du marché : 21 495.96 € HT soit 25 795.15 € TTC

Mise en conformité des panneaux de basket – salle des sports

M. le Maire présente aux élus un état des lieux des équipements sportifs présents à salle des sports.

1er sujet

a) état des lieux :

-les buts de basket-ball ne relèvent pas suffisamment pour dégager les terrains de badminton,
-la vitesse de relevage est faible du fait de la présence d'un double mouflage,
-les câbles de maintien ne sont pas équipés d'élastiques,
-les panneaux sont à remplacer, et non équipés de mousse de protection.

b) travaux à réaliser :

-réglage des butées de fin de courses des relevages et suppression des mouflages,
-fourniture d'un panneau, d'une mousse de protection et de filet pour but de basket-ball de compétition,
-fourniture de sandow (câble élastique de qualité pour relevage des câbles de maintien,
-déplacement, mise en place des moyens d'accès et de sécurité et pose des équipements.

- Proposition de la société Alma Sports : 2 310.40 € HT soit 2 772.48 € TTC

2ème sujet

a) état des lieux :

Les 8 buts de basket-ball entraînement muraux sont réglables par vis sans fin.
Ce système ne donnant pas entièrement satisfaction aux utilisateurs, il est proposé de les remplacer par des systèmes à compas à gaz.

- Proposition de la société Alma Sports : 7 101.44 € HT soit 8 521.73 € TTC

3ème sujet

a) état des lieux :

Le terrain de basket-ball compétition n'est pas équipé de plots d'attaque 24s. Il est ainsi proposé de fournir ces plots d'attaque pour une utilisation au sol sur le bord du terrain et d'une mise en place sur les bras des buts de basket-ball.

b) travaux à réaliser :

-fourniture de plots temps d'attaque 24s : 2 afficheurs électroniques, 1 pupitre de commande radio, 1 valisette de rangement pour pupitre de commande, 2 câbles secteur, 2 pieds en polycarbonate
-mise en place des plots sur les bras des buts et fourniture châssis de fixation sur bras de basket

- Proposition de la société Alma Sports : 2 187.20 € HT soit 2 624.64 € TTC

➢ Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, retient les propositions de l'entreprise Alma Sports présentées ci-dessus.

Réflexion sur le devenir des tribunes – terrain des sports

M. le Maire fait part aux élus de l'état de délabrement des tribunes. Le lieu est devenu anxiogène.
De nombreux constats s'imposent :

- Dangerosité du site lié aux dégradations successives,
- Mauvaise image pour la commune : départ des 2 circuits de randonnée inscrits au PDIPR,
- Tribunes condamnées car elles ne répondent pas aux normes d'accessibilité.

➢ Entendu cet exposé, le Conseil Municipal décide la démolition des tribunes et réfléchit sur le devenir des vestiaires.